

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Cimetières municipaux : une éclaircie en progrès

**SORTIR** les cimetières municipaux de Libreville du nimbe exécrable qui les cerne a amené leur direction à initier plusieurs projets en cours d'exécution qui leur donnera un visage nouveau.

E. NDONG-ASSEKO  
Libreville/Gabon

ET si les deux célébrations en perspective - la fête de la Toussaint et celle dite "des morts" (souvent jumelées) -, jouaient les évaluateurs des réformes initiées par la direction des cimetières et des services de la thanatopraxie de la mairie de Libreville, en vue de rendre plus avenantes les deux nécropoles de Libreville (Lalala et Mindoubé) ? En termes d'affluence humaine dans les ossuaires, ces deux événements battent les records, et justement, c'est le lieu d'appréciation des efforts en cours.

Il y a des années, l'on a toujours porté un regard négativement critique sur l'entretien de ces deux lieux "du repos éternel", avec des tombes souvent enfouies sous de hautes herbes, sans allées piétonnes et sans une véritable politique de modernisation concernant l'ensemble. Il est vrai qu'il s'agit d'une sinécure, au regard de l'intensité des inhumations que ces deux sites d'enterrement connaissent. Ne sont-ils pas les plus sollicités du pays ? Encore que, s'agissant plus précisément du cimetière de Lalala qui a été créé en 1961, le seuil de saturation avait déjà été atteint.

"À Lalala, nous sommes déjà arrivés à saturation. Pour le moment, nous ne pouvons plus avoir des caveaux ; ce sont seulement des fosses pour l'enterrement des mort-nés et certains indigents, et même là encore..."

même là encore... ", avoue le directeur des Cimetières et des Services de la thanatopraxie, Jérôme Obiang Ndong. Mais celui-ci (Lalala) vient de bénéficier d'un vrai coup de miracle avec la découverte d'une nouvelle portion de terre d'une superficie de 1,65 ha, donc capable d'accueillir 1 428 caveaux. C'est dire que le chant de cygne qui se dessinait pour le premier cimetière de Libreville s'est éloigné.

"À Lalala, nous sommes déjà arrivés à saturation. Pour le moment, nous ne pouvons plus avoir des caveaux ; ce sont seulement des fosses pour l'enterrement des mort-nés et certains indigents, et même là encore..."

Pour Obiang Ndong, actuellement, seul le cimetière de Mindoubé reste idéal pour accueillir des inhumations plus conséquentes. "Car là, il reste encore de la place", ajoute-t-il. Lieu enrobé de sacré, le cimetière doit répondre à nombre d'exigences structurelles que la direction des cimetières municipaux de Libreville est en train de mettre en œuvre. Il s'agit d'un vaste programme de réalisations qui devront donner, à terme, aux cimetières de la capitale gabonaise une allure plus acceptable. Le premier axe porte sur la propreté des lieux. "Grâce au contrat avec Agli (Association gabonaise de lutte contre l'insalubrité) qui

est opérationnel, nous parvenons à maintenir les tombes dans un état de propreté satisfaisant", se satisfait le directeur des cimetières municipaux qui ne cache pas que la tâche reste titanesque, surtout à Mindoubé où il reste à s'attaquer à plusieurs endroits pour parfaire l'image escomptée. De même, l'autre préoccupation concerne l'embellissement des tombes. D'abord poussive, la sensibilisation des parents est devenue intense depuis quelque temps, invitant ces derniers à engager des travaux visant à rendre celles-ci acceptables, avec du ciment, des carreaux, la peinture, etc. "Étant donné que la tombe est un monument privé, il n'est pas du ressort de la mairie de l'embellir, au risque qu'elle soit, un jour, accusée de profanation. C'est un devoir que nous rappelons aux familles, et celles-ci semblent en prendre conscience", explique le chef de service Gestion et Développement des cimetières, Joseph Nzengue.

"Par contre, ce qui nous incombe, et qui est un projet en développement est, l'adressage des tombes en vue d'une identification, et d'un suivi des fichiers répertoriés pour la reconnaissance des parents et la gestion des sépultures", explique Obiang Ndong. L'autre axe non négligeable est celui de l'éclairage des cimetières car, "un cimetière éclairé est un cimetière sécurisé". L'option choisie est celle des lampadaires solaires pour parer aux coupures de courant des réseaux classiques.



Photo : Antoine ESSONNE NDONG

**Des efforts en matière d'entretien des cimetières sont manifestes.**



Photo : Antoine ESSONNE NDONG



magazine.union@sonapresse.com



Photo: Antoine ESSONNE NDONG

## S'attaquer aux zones herbeuses



ENA  
Libreville/Gabon

**S**IL est un aspect de la nouvelle organisation mise en place par la direction des cimetières et des services de la thanatopraxie sur laquelle les efforts sont portés, c'est bien celui de l'entretien des tombes. Certes, les progrès sont manifestes à ce niveau sur le cimetière de Lalala et de Mindoubé 1, 2 et 3, mais pour les cadres de cette direction, il en faut davantage, conscients que les lieux de dernier repos doivent être régulièrement entretenus.

"Les cimetières doivent être dans un état de propreté qui égaie les cœurs des familles lorsque celles-ci viennent visiter les tombes de leurs parents décédés". Comme une profession de foi, le directeur

des Cimetières, Jérôme Obiang Ndong, y voit un engagement de bon aloi auquel il invite ses collaborateurs à prendre conscience. En effet, la nouvelle organisation prévoit que dans la semaine, les lundis et mardis sont consacrés au "nettoyage des enceintes" et au "contrôle des stèles et caniveaux" dans les deux cimetières. Occasion pour l'administration d'apprécier le travail réalisé par les équipes commises à la tâche. Tandis que les journées de mercredi, jeudi et samedi sont réservées aux inhumations. C'est dans cette optique qu'un accent particulier doit être mis dans le cimetière de Mindoubé où une grande zone demande à être assainie afin de mettre dans un environnement avenant les tombes (nombreuses) qui s'y trouvent.

## De la thanatopraxie

ENA  
Libreville/Gabon

**T**RAVAILLANT sans repos (jour et nuit), les services de la Thanatopraxie de la direction des Cimetières municipaux ont pour mission de procéder essentiellement à l'enlèvement des corps sans vie dans le Grand Libreville. Une activité qui requiert un certain professionnalisme et que lesdits services mènent

en étroite collaboration avec d'autres administrations et sociétés, notamment le parquet de Libreville, la police judiciaire (PJ), les sapeurs-pompiers et les maisons de pompes funèbres. "C'est un service très important que la mairie a voulu mettre en place afin que les découvertes macabres faites ici et là à Libreville soient mieux traitées. Nous réagissons aussitôt que nous sommes saisis qu'un corps sans vie a été trouvé dans un quartier,

et nous envoyons nos équipes qui travaillent avec le parquet, la PJ, les pompiers ainsi que les maisons funéraires...", explique le directeur des Cimetières et des Services de la thanatopraxie, Jérôme Obiang Ndong. Très souvent, ce sont des personnes de bonne foi qui appellent pour informer la direction. Quelquefois, "ce sont les agents qui sont informés les premiers et nous sommes saisis ensuite". Mais, il ne s'agit

pas de regarder ces corps sans vie découverts comme si c'était des indigents qu'il faut enterrer comme tels. D'abord, il faut parvenir à cerner l'identité de la personne, si possible informer sa famille de la situation et des démarches administratives à entreprendre. Ensuite, il est mis en œuvre un ensemble des divers procédés destinés à conserver les cadavres, jusqu'à l'embaumement.

